

AFC Maintien et Actualisation des Compétences

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

CODE ROME : K2502/K2502 - CODE CPF - FORMACODE : 318126.

PRESENTATION DE LA PRESTATION / DU METIER

► **Objectif(s) de la prestation :**

Tous les 5 ans, afin de renouveler sa carte professionnelle l'agent de prévention et de sécurité doit se conformer à l'arrêté du 27 février 2017 et participer à un stage de maintien et d'actualisation de ses compétences

► **Descriptif Métier / Compétences visées :**

L'agent de sécurité surveille une zone définie ou en contrôle l'accès. Il assure la sécurité liée aux risques incendie. Il fait respecter la réglementation et les consignes en vigueur sur les lieux. Il est amené à gérer des conflits en utilisant des techniques de médiation. Il détermine les priorités et alerte les services d'urgence. Il dispense les premiers soins autorisés par son attestation de secouriste. L'agent de sécurité est tenu à une déontologie de la profession basée sur la confidentialité et l'obligation de réserve concernant les informations dont il a connaissance. Il porte une tenue conforme à la réglementation en vigueur.

► **Contraintes :** L'accès à l'emploi est réglementé par des conditions de moralité et des conditions d'aptitudes professionnelles. Une bonne condition physique requise.

► **Les emplois / les débouchés :** maintien en emploi sur poste d'agent de prévention et de sécurité incendie

CONTENUS – MODULES

INTITULÉ	Durée prévisionnelle	INTITULÉ	Durée prévisionnelle
SST ou MAC SST	7 à 14 H		
Module 1 – Cadre juridique d'intervention de l'agent de prévention	7 H	Module 2- Compétences professionnelles générales	14 H
Module 3 – Compétences professionnelles spécifiques : Prévention des risques terroristes	7 H	Remise à niveau	Maximum 9 H

PRÉREQUIS

► **Niveau exigé :** pour les demandeurs étrangers (dont les ressortissants européens, hors ceux de nationalité française), l'arrêté du 8 avril 2022 exige de produire **l'un des documents suivants**

- le diplôme national du brevet
- Posséder un diplôme ou une certification de niveau 3, en sécurité privée ou pas
- un test d'évaluation (TEF) de la CCI de Paris-Ile-de-France,
- test de connaissance du français (TCF) de France Education International

► **Attestation obligatoire :**

Carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité / et autorisation préalable si la carte professionnelle n'est plus valide
Carte SST

DURÉE

- **Durée totale :** 62 heures sur 9 jours dont 62 heures Centre 0 heure Entreprise
- **Durée du parcours adapté :** de 48 heures à 62 heures en fonction de l'évaluation initiale des besoins.
- **Dates prévisionnelles :** du 14/02/2022 au 24/02/2022 - du 04/04/2022 au 14/04/2022 - du 18/07/2022 au 28/07/2022

TARIF

- **Coût de la prestation :** les coûts pédagogiques de 806 € sont pris en charge par le pôle emploi dans le cadre du dispositif : AFC sous réserve de l'éligibilité de la candidature détaillée ci-dessous.
- **Conditions d'éligibilité de la candidature :** inscrit à la mission locale, être bénéficiaire du RSA, être demandeur d'emploi ou DELD inscrit à Pôle emploi, présenter un projet professionnel validé par le prescripteur

ADAPTATION DU PARCOURS

- ▶ **Évaluation initiale** En début de formation : évaluation pédagogique individualisée : 10 questions
- ▶ **Méthode d'évaluation** : Entretien Tests Mise en situation Analyse des acquis, adéquation du projet, besoins formatifs sur entretien avec un référent pédagogique

CONDITIONS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- ▶ **Lieu de formation** : 48 avenue Marcel Delprat 13013 MARSEILLE
- ▶ **Matériel et équipements** : Salles de cours équipées, salles informatiques, Imprimantes-scanner mises à disposition des stagiaires, Vidéoprojecteurs avec écrans de projection. Plateaux techniques, PC Sécurité agréés.
- ▶ **Coordination** Béatrice SPAGNOLO **Secrétariat pédagogique** : Véronique ASSANDRI
- ▶ **Equipe pédagogique** : nos intervenants techniques sont issus du monde professionnel et/ou en activité, en perpétuelle actualisation de leurs compétences. Nos formateurs et formatrices sont formés aux pratiques de l'individualisation et aux méthodes pédagogiques innovantes.
- ▶ **Modalités pédagogiques** : enseignement théorique et pratique en présentiel, ateliers collectifs, individualisation des parcours.
- ▶ **Période de mise en situation professionnelle en entreprise** : non
- ▶ **Rythme** : hebdomadaire de 30 à 35 heures en continu – adapté : oui

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- ▶ **Contact** : Tél. 04 91 07 75 20/26 **Courriels** : veronique.assandri@acpm.eu / beatrice.spagnolo@acpm.eu
- ▶ **Dates et heure d'information collective** : 07/06/2022- 14/06/2022
- ▶ **Modalités d'évaluation initiale** : tests de niveau B1, entretien individuel de motivation
- ▶ **Documents à fournir** : pièce d'identité en cours de validité, CV, Fiche de liaison du prescripteur- carte professionnelle en cours de validité ou autorisation préalable en cours de validité
- ▶ **Validation des candidatures** : 15 jours avant le début de l'action

ACCESSIBILITE



Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite sur simple appel à l'accueil : 04 91 07 75 00
 Référente handicap : Pascale Serrano Tél. 0491077500 Courriel : pascale.serrano@acpm.eu
 Elle accueille et informe sur la prise en compte des situations de handicap, s'assure de l'adaptation du suivi pédagogique proposé, mobilise si besoin les structures d'aide à la compensation du handicap et assure une médiation avec les entreprises et employeurs dans le cadre des parcours.

EVALUATION VALIDATION

- ▶ **Des évaluations formatives** sont réalisées tout au long du parcours
- ▶ **L'atteinte des objectifs de la prestation est validée** par une attestation de fin de formation délivrée en fin parcours sous condition d'assiduité et d'acquisition des compétences visées. Une attestation de suivi de stage MAC conforme à celle demandée par le CNAPS est délivrée.
- ▶ **Suite de parcours** : renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité à formuler auprès du CNAPS. Accès à l'emploi
- ▶ **Passerelles/Equivalences** : pas d'équivalence

NOS RESULTATS SUR LA(LES) SESSION(S) 2021

Note de satisfaction de nos stagiaires : 5,7 sur 6
 13 agents accompagnés en 2021 - 13 attestations de suivi de stage MAC remises